

# EXPRESSION



LA LETTRE DU DÉPUTÉ-MAIRE DE CANNES



## Chères Cannoises, chers Cannois,

2007 sera, chacun en a conscience, une année électorale de la plus haute importance pour notre pays. Mais les échéances nationales, aussi cruciales soient-elles, ne sauraient nous empêcher de consacrer notre énergie et notre volonté de faire toujours plus et mieux au service de Cannes et des Cannois. Pour ce nouveau budget, que nous vous présentons comme chaque année, nous avons choisi une nouvelle fois de concevoir un projet ambitieux et responsable, toujours sans aucune augmentation des taux communaux des impôts locaux et basé uniquement sur nos propres capacités de financement.

Les investissements concernent tous les quartiers de notre ville sans aucune exclusive, comme vous le découvrirez en détail dans ces pages. Améliorer constamment votre vie quotidienne mais aussi penser à l'avenir économique de

Cannes à travers des projets structurants comme le futur visage, embelli et agrandi, du Palais des Festivals et des Congrès – dont l'exploitant, de surcroît, rembourse à la Ville les investissements réalisés sur le bâtiment –, telles sont les bases de ce budget 2007.

Au-delà des chiffres, il se veut la résultante d'une volonté de poursuivre le développement de notre ville sur tous les plans : économique, social, esthétique, environnemental, en mettant toujours l'humain au centre des projets municipaux. Sans oublier que rien de juste ne saurait se construire sans la solidarité que nous devons aux plus vulnérables d'entre nous. Prospérité, sécurité, qualité de vie et attractivité sont toujours les quatre principes qui nous guident au quotidien dans notre action pour que notre ville aborde ce XXI<sup>e</sup> siècle avec confiance et sérénité.

### > BUDGET 2007

#### FAVORISER L'INVESTISSEMENT

Le budget 2007 conserve la même ligne directrice : aucune augmentation des taux communaux d'imposition tout en favorisant l'investissement. Ce budget, qui affiche également une maîtrise des frais de fonctionnement, se veut ambitieux et responsable. Ambitieux parce qu'il est la traduction concrète de la volonté de la municipalité d'améliorer constamment la qualité de vie à Cannes. Responsable parce qu'il est élaboré en fonction des capacités d'autofinancement de la Ville, bref de ses moyens.

C'est également un budget cohérent qui prendra en compte tous les principes environnementaux de l'Agenda 21. (Les *agendas 21* correspondent à des engagements que prennent des collectivités pour le développement durable, tel que défini dans les 27 principes de la déclaration de Rio de Janeiro de 1993). Ce budget s'élève en 2007 à 374814000 euros : 231387113 euros pour les charges de fonctionnement et 143426674 euros pour l'investissement.

#### QUATRE AXES PRINCIPAUX

Prospérité, sécurité, qualité de la vie et attractivité sont les piliers fondateurs de la politique de la municipalité.

##### **La prospérité (28577926 euros)**

Concernant la prospérité, le Palais des Festivals et des Congrès est, vous le savez, le poumon économique et social de notre ville. Un projet nécessaire d'embellissement, de rénovation et d'agrandissement est aujourd'hui en cours de conception avec des travaux qui s'articuleraient par tranches de quatre mois annuels durant cinq ans. Ces cycles sont indispensables pour ne pas provoquer une interruption d'activité qui serait catastrophique pour notre ville. Car on ne le répétera jamais assez : Cannes affronte dans le domaine des congrès une concurrence internationale exacerbée dont elle sort aujourd'hui très souvent victorieuse. Pour preuve : l'activité annuelle du Palais, ce sont désormais 54 congrès et manifestations, 320 jours d'occupation, 293 000

UNE LIGNE DIRECTRICE FORTE : AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION TOUT EN FAVORISANT L'INVESTISSEMENT

L'ACTIVITÉ ANNUELLE DU PALAIS, CE SONT DÉSORMAIS 54 CONGRÈS ET MANIFESTATIONS, 320 JOURS D'OCCUPATION, 293 000 PARTICIPANTS, DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES ET INDIRECTES ÉVALUÉES À 814 MILLIONS D'EUROS SOIT 16 000 EMPLOIS

LA BAISSÉ DES DÉLITS DANS NOTRE BASSIN DE VIE DOIT CONTINUER

participants accrédités, des retombées économiques directes et indirectes évaluées à 814 millions d'euros, soit 16000 emplois! Quelle autre ville de même taille peut-elle se targuer d'afficher une telle dynamique? Aucune.

Mais pour continuer à gagner, une évolution du bâtiment s'avère impérative. Il s'agirait donc d'ajouter un niveau sur l'ancien bâtiment, de l'embellir et de créer plus de 10 000 m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires, ainsi que de restructurer et moderniser l'ensemble des salles. Ces travaux permettraient d'améliorer son apparence extérieure, ce dont personne ne se plaindra. Mais il est hors de question que notre ville et donc les contribuables cannois, supportent, l'ampleur de ce chantier. En effet, le Festival de Cannes, première manifestation culturelle au monde, MIDEM, MIPIM, MIPCOM, Tax Free... sont autant d'événements internationaux qui concourent à l'image d'une France dynamique et conquérante. Aussi, pour la première fois, en regard de l'intérêt national que revêt la modernisation de ce bâtiment, la Ville a sollicité la participation financière de l'État, de la Région et du Département, qui pourraient assurer plus de 50 % du coût de l'opération. En outre, l'exploitant du Palais participera aussi au financement de ces travaux essentiels en termes de compétitivité et d'esthétique urbaine. Il est évident, afin de rester conforme aux objectifs municipaux de rigueur

financière, que l'opération ne se fera que si ces partenariats financiers se concrétisent.

Toujours dans le domaine économique, la Ville va procéder à l'acquisition de terrains sur le secteur de la Siagne en vue de la création d'un parc d'activités industrielles et artisanales. Celui-ci permettra le transfert du marché de gros et donc l'extension d'Alcatel Alenia Space, autre locomotive de l'activité économique cannoise et fer de lance du futur Technopôle de l'image. Enfin, en partenariat avec l'université de Nice-Sophia-Antipolis, seront lancés les travaux pour la construction, prévue sur les terrains dit Astégiano et Europe Mimosa, d'un pôle d'enseignement supérieur. Un projet de premier ordre pour notre jeunesse qui pourra ainsi rester à Cannes pour ses études supérieures.

**La sécurité (30058486 euros)**

Vivre en sécurité, c'est vivre en toute confiance, dans la sérénité, condition essentielle du bien-être des individus dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi, la baisse des délits constatée ces dernières années dans notre bassin de vie doit continuer. Pour cela, l'installation de caméras de vidéoprotection dans tous les quartiers sera poursuivie avec un objectif de 200 caméras d'ici la fin de l'année.

Pour un meilleur accueil du public, les locaux de la police municipale, au quai Saint-Pierre seront

■ *Conseils municipaux des 23 oct. et 27 nov. 2006*

**CRÈCHES : ACCEPTATION DES CHÈQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSEL**

De nombreux parents en ayant fait la demande, une convention vient d'être signée entre la commune et l'organisme gérant le Chèque emploi service universel afin que celui-ci soit désormais accepté comme titre de paiement dans les crèches municipales. Par ailleurs, toujours dans le but de moderniser nos régies de recettes et de rendre plus simples les moyens de paiement pour les Cannois, ceux-ci pourront désormais s'acquitter des entrées

dans nos musées et aux spectacles Made in Cannes grâce aux Chèques culture.

■ *Conseil municipal du 23 oct. 2006*

**BRIGADE ÉQUESTRE : CHEVAUX EN RETRAITE**

Trois chevaux utilisés par la brigade équestre et atteints de pathologies graves empêchant toute activité ont été cédés gratuitement à des particuliers qui les placeront au pré où ils couleront une paisible retraite. Trois chevaux ont donc été achetés pour rejoindre la brigade qui disposera cette année de nouveaux locaux à la Croix-des-Gardes dans la Villa Bühler réhabilitée, également destinée à devenir une Maison de l'environnement.

■ *Conseil municipal du 27 nov. 2006*

**EXTENSION DU PARC DE CONTENEURS À VERRE**

Durant le second semestre de l'an dernier, nous avons augmenté le nombre de conteneurs à verre sur le territoire communal, passant de 70 à 140 installations. Nous allons désormais optimiser la collecte du verre en porte-à-porte dans les cafés, hôtels, restaurants et donc accroître encore le tonnage de verre collecté. D'où la nécessité de renforcer encore le parc de conteneurs, lesquels seront progressivement enterrés au fil des mois.

agrandis. Parallèlement un nouveau poste au 45 boulevard Carnot sera créé afin de renforcer le lien entre la police et la population. Le service des objets trouvés prendra place également à cette nouvelle adresse. Mais la sécurité n'est pas seulement celle qui est relative aux faits de délinquance, c'est aussi celle qui a trait aux dangers de la route. Sont donc prévus : le réaménagement total de l'avenue du Petit Juas, du boulevard de l'Estérel et une nouvelle campagne d'enrobés concernant cinquante rues représentant 16,5 kilomètres de voirie. L'amélioration de l'éclairage public se poursuivra également dans le cadre du Plan lumière qui apporte, outre des économies d'énergies substantielles et un embellissement nocturne indéniable, une plus grande sécurité.

**La qualité de la vie (181494897 euros)**

C'est un domaine qui regroupe de multiples secteurs constituant le terreau de notre vie quotidienne.

L'environnement et le développement durable sont au centre des décisions municipales. Car l'écologie est avant tout une affaire d'éthique, plutôt que de politique. Elle doit être aujourd'hui dans la conscience collective de notre pays, de notre ville et incarner le dénominateur commun de chaque citoyen. Le vert sera la couleur de ce siècle et c'est tant mieux. Le Plan vert, dont l'ambition est de faire de Cannes une "ville jardin", se poursuivra ainsi dans plusieurs artères de la commune et investira même les écoles. Les premières concernées seront Bocca Parc et Macé. L'opération "Un enfant, un arbre" qui consiste à célébrer la naissance de chaque Cannois par la plantation d'un arbre permet, chaque année, d'agréments la ville de mille cinq cents arbres supplémentaires. Les jardins familiaux cultivant la convivialité, plusieurs seront créés sur le site de la Croix-des-Gardes. Un site où la réhabilitation du chemin des Belvédères sera poursuivie et où sera mis en service par le SICASIL un nouveau réservoir d'eau, pour se prémunir contre les pénuries d'eau et les risques d'incendie en période estivale.

Démarrera également la rénovation de la Villa Bühler qui accueillera un nouveau poste de police municipale ainsi que la brigade équestre qui effectue un travail de surveillance remarquable du massif de la Croix-des-Gardes. Autre site d'importance qu'il est prévu de réhabiliter et d'embellir : les allées de la Liberté. La définition du

projet n'est pas encore totalement finalisée. Mais une chose est sûre : le caractère provençal, central et convivial du lieu sera renforcé. En surface, cette agora sera entièrement réaménagée pour devenir une promenade encore plus verte et agrémentée de bassins et jets d'eau. L'idée forte du projet est aussi de mettre à profit le sous-sol en créant deux niveaux souterrains qui seraient composés d'un espace polyvalent de 10 000 m<sup>2</sup> réservé aux grandes manifestations et expositions, une salle de cinéma et un nouveau parking de 800 places. Bien sûr, là aussi, l'opération se concrétisera si les conditions financières sont réunies.

Lutter pour un environnement sain, c'est aussi combattre toute forme de pollution et favoriser les énergies renouvelables. C'est ainsi qu'à la fin de cette année, plus de 20 % du parc municipal seront constitués de véhicules électriques. De plus, en collaboration avec l'État et les collectivités territoriales, des aides seront accordées aux propriétaires qui réaliseront des travaux d'améliorations thermique, énergétique et acoustique.

Les opérations de réensablement et de protection des plages destinées à lutter contre l'érosion naturelle seront également reconduites de même que le dispositif d'aides au ravalement des façades. Un dispositif qui a fortement contribué à embellir la ville. À ce jour, près de 300 habitations ont bénéficié de cette prime financière, ce qui a incontestablement eu un impact positif sur l'esthétique de la cité, pour peu qu'on y prête attention.

Autre facteur qui contribue à l'amélioration de notre cadre de vie : le renouvellement progressif de l'ensemble du mobilier urbain de la ville, avec une collection unique au monde signée du grand designer italien Marco Bellini, dont le coût est intégralement pris en charge par le prestataire et qui, de surcroît, reverse à la Ville une redevance annuelle de 380 000 euros. Celui-ci exploite, en contrepartie, les faces publicitaires du mobilier. Elles sont moins nombreuses qu'auparavant (310 contre 435). Une très belle opération qui allie esthétique et nouvelles technologies, pour une meilleure information du public.

La propreté de la ville est, bien évidemment, un facteur de premier ordre dans la valorisation du cadre de vie. C'est pourquoi, il est impératif d'optimiser notre action pour faire de Cannes

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT AU CENTRE DES DÉCISIONS MUNICIPALES. CAR L'ÉCOLOGIE EST AVANT TOUT UNE AFFAIRE D'ÉTHIQUE PLUTÔT QUE DE POLITIQUE

À LA FIN DE CETTE ANNÉE, PLUS DE 20 % DU PARC MUNICIPAL SERONT CONSTITUÉS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

AUTRE FACTEUR QUI CONTRIBUE À L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE : LE RENOUELEMENT PROGRESSIF DE L'ENSEMBLE DU MOBILIER URBAIN DE LA VILLE. UNE TRÈS BELLE OPÉRATION QUI ALLIE ESTHÉTISME ET NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR UNE MEILLEURE INFORMATION DU PUBLIC

DU CÔTÉ DU SPORT, SERA DONNÉ CETTE ANNÉE LE DÉPART DES TRAVAUX DU CENTRE AQUATIQUE PIERRE DE COUBERTIN ET DU COMPLEXE TENNISISTIQUE MAURICE CHEVALIER, LESQUELS PARTICIPERONT À LA CRÉATION D'UNE VÉRITABLE PLAINE DES SPORTS À L'OUEST DE LA VILLE

SOLIDARITÉ ENFIN AVEC LE GIP CANNES BEL ÂGE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS). NOTRE SOUTIEN FINANCIER CONSÉQUENT PERMET À CHACUNE DE CES ENTITÉS DE FAIRE FACE À SES NOMBREUSES ACTIONS EN DIRECTION DES SENIORS ET DES PERSONNES LES PLUS ISOLÉES OU DÉMUNIES

une ville plus belle et plus attractive. Le Plan propreté, étendu l'an dernier à tous les quartiers de la ville après une expérimentation très réussie dans des secteurs tests, sera renforcé grâce au renouvellement et à la modernisation du parc de véhicules (bennes, laveuses).

La qualité de vie, c'est aussi la possibilité de pouvoir se loger à prix raisonnables. Car pour les personnes à revenus moyens ou faibles, pour les jeunes actifs, l'accession à un logement est aujourd'hui devenue très problématique tant le coût des loyers est incompatible avec leurs ressources.

Cette question est d'autant plus aiguë dans notre région où la demande est sensiblement supérieure à l'offre. Pour tenter de l'améliorer, des actions concrètes concentrées sur plusieurs fronts ont été initiées : aides financières aux organismes HLM pour favoriser la construction de logements neufs et la réhabilitation du parc existant ; apport de la garantie d'emprunt de la Ville aux bailleurs sociaux - résultat : 319 nouveaux logements mis en chantier ou livrés cette année et 611 réhabilités - ; prolongation jusqu'au 3 août 2007 du dispositif de lutte contre la vacance immobilière qui a pour but de remettre sur le marché locatif des biens inoccupés grâce à des aides à la réhabilitation octroyées aux propriétaires qui, en contrepartie, ont l'obligation de louer leur bien durant neuf ans.

Concernant les déplacements, priorité sera donnée cette année au raccordement de 35 nouveaux carrefours au poste central de régulation du trafic routier. Ceci permettra d'agir en temps réel sur les feux tricolores pour une meilleure fluidité de la circulation. De nouveaux tronçons de pistes cyclables seront, en outre, créés.

Concernant notre jeunesse, L'Espace 6-25, destiné comme son nom l'indique aux Cannois de 6 à 25 ans, sera transféré au rez-de-chaussée du 2 quai Saint-Pierre, bénéficiant ainsi d'un lieu d'accueil modernisé, favorisant l'information et l'écoute.

Du côté du sport, sera donné cette année le départ des travaux du centre aquatique Pierre de Coubertin et du complexe tennistique Maurice Chevalier, lesquels participeront à la création d'une véritable plaine des sports à l'ouest de la ville.

Parce que la solidarité et la générosité sont dans

les gènes des Cannois, parce que les souffrances d'autrui sont insupportables, l'action sociale est au centre de nos préoccupations. Des actions concrètes l'illustrent. Par exemple, la Charte communale en faveur de l'intégration des personnes handicapées, signée en juin 2004, engage la Ville sur des points précis destinés à améliorer leur qualité de vie. Cette année, les efforts en ce sens porteront notamment sur l'abaissement des trottoirs, procurant ainsi une meilleure accessibilité, et à l'installation de modules sonores intégrés dans les feux tricolores. Un plan quinquennal permettra, en outre, à raison d'au moins quatre équipements par an, de mettre en place au final vingt et une toilettes pour personnes handicapées. Solidarité toujours avec les victimes d'agression et de maltraitance : au sein de la future maison de la fondation Michèle Darty - qui accueillera des personnes handicapées mentales - des locaux seront mis à disposition par la Ville à l'association Service de médiation et d'aide aux victimes (SMAV), qui officie aujourd'hui dans les locaux du commissariat central et de l'antenne de justice. Solidarité enfin avec le GIP Cannes Bel Âge et le Centre communal d'action sociale (CCAS) : le soutien financier conséquent de la Ville permet à chacune de ces entités de faire face à ses nombreuses actions en direction des seniors et des personnes les plus isolées ou démunies. Car il est de notre devoir de ne laisser personne sur le bord du chemin. C'est pourquoi, a été mise en place, en cette période hivernale, une commission extra-municipale, dite Commission SDF, chargée jusqu'à la mi-mars de coordonner toutes les actions en faveur des plus défavorisés. Placée sous la responsabilité de la Protection civile (Samu social de Cannes), elle répond à toutes les urgences, notamment de nourriture et de logement.

Quant au besoin de places en crèches, après l'inauguration des P'tits mousses en novembre dernier, la capacité d'accueil pour les petits Cannois continuera de croître. En partenariat avec l'hôpital de Cannes, sera notamment ouverte une structure de 60 places, dont quarante destinées aux enfants du personnel de l'hôpital et vingt disponibles pour tous. Un concours d'architecture sera lancé cette année pour ce nouveau lieu qui remplacera l'actuelle crèche hospitalière Jean Martinon qui ne dispose que de quarante places.

L'éducation de nos enfants doit se faire dans les meilleures conditions matérielles possibles. Le Plan école, permet d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité de l'ensemble des groupes scolaires de la ville. Les travaux 2007 concerneront principalement les établissements Bocca Parc, La Frayère, Les Broussailles et Méro. Mais parfois, l'état d'un établissement ne saurait se contenter de simples travaux. C'est le cas pour l'école Marcel Pagnol qui va être entièrement reconstruite (voir page 7).

**L'attractivité (60003251 euros)**

Du degré d'attractivité de notre ville dépend sa prospérité économique. Plus celui-ci est élevé, plus notre capacité à produire de la richesse est forte pour pouvoir ensuite la répartir équitablement dans des actions ou des équipements, au profit de tous les Cannois. L'attractivité passe d'abord par une amélioration esthétique de la ville et donc une plus grande mise en valeur de notre patrimoine : seront ainsi restaurés, cette année, des bâtiments historiques et notamment l'intérieur de la Médiathèque de Cannes, les remparts et le bâtiment A du Fort Royal. Un patrimoine qui sera valorisé également par la lumière. Car le Plan lumière continue à se déployer pour faire rayonner tous les quartiers de la Ville. Après de nombreux sites aménagés en fin d'année dernière, notamment à La Bocca, et les entrées de ville qui le seront très prochainement, ce sont

le boulevard de la Croisette, le boulevard Carnot, le château d'eau de la Californie, le mausolée de l'avenue Alexandra et l'église Saint-Georges qui bénéficieront d'un nouveau visage nocturne. L'événementiel et la culture sont aussi des points forts de l'attractivité de Cannes, au même titre que des manifestations prestigieuses telle que le Festival de Cannes. D'où la nécessité de pérenniser les événements existants et d'en développer de nouveaux. Mais la culture se pratique à Cannes au quotidien et dans tous les quartiers, comme chacun a pu le constater notamment avec le grand succès rencontré par la médiathèque Ranguin, construite l'an dernier et qui accueille aujourd'hui plus de 8000 personnes par mois en moyenne. Culture vivante aussi avec le futur aménagement scénique de la salle des Arlucs pour les concerts de l'ORCPACA.

L'attractivité, c'est aussi la dynamisation et l'embellissement des zones commerçantes, telles les rues Hoche, Chabaud et des Etats-Unis, que la municipalité souhaite rénover. Dans le secteur Prado-République, une nouvelle phase de réhabilitation sera mise en œuvre, consacrée cette fois au secteur Châteaudun, avec pour objectif la valorisation des espaces publics par la création d'espaces verts. Cette année, sera définie la partie du projet concernant plus spécifiquement les abords du passage Châteaudun et de la rue Louis Braille.

■ *Conseil municipal du 27 nov. 2006*

**EMPLOI : COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ VEOLIA**  
Pour encourager l'emploi dans notre ville, nous avons pour devoir de mettre en place les meilleures conditions possibles pour permettre aux entreprises et salariés d'être dans une logique de dynamique. C'est dans ce cadre que nous venons de signer un accord avec la société Veolia Environnement. Cette dernière a mis en place une politique de professionnalisation tout au long de la carrière de ses employés reposant sur l'apprentissage et la formation continue. Ses quatre secteurs d'activité sont les transports

publics, la propreté, la gestion de l'eau et l'énergie. Des domaines qui nécessitent de la part des employés une bonne connaissance du tissu social et urbain de la ville, d'où la nécessité d'un recrutement local. Nous mettons donc à sa disposition ponctuellement, comme ce fut le cas le 7 décembre dernier, une salle municipale destinée à recevoir les candidats à l'embauche. Nous favorisons les contacts de l'entreprise avec la Mission locale pour l'emploi et l'ANPE avec la mise en place d'une plate-forme commune de recrutement basée sur les besoins de Veolia. Les candidats retenus bénéficieront à travers Veolia Compétences d'une formation en alternance de 9 à 24 mois rémunérée et

débouchant sur un diplôme allant du CAP au Master. Chaque candidat diplômé sera embauché, comme l'entreprise s'y est engagée, en CDI par Veolia.

■ *Conseil municipal du 18 déc. 2006*

**AIRES DE JEUX MODERNISÉES**  
Pour mieux répondre aux besoins des enfants et aux vœux des parents qui les accompagnent, plusieurs aires de jeux vont être rénovées afin d'en améliorer la qualité et la diversité. Sont concernées, les aires de jeux des HLM Ranguin, du jardin des Hespérides, du square René Cassin et du square de Morès.

DU DEGRÉ D'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE DÉPEND SA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE. PLUS CELUI-CI EST ÉLEVÉ, PLUS NOTRE CAPACITÉ À PRODUIRE DE LA RICHESSE EST FORTE POUR POUVOIR ENSUITE LA RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT DANS DES ACTIONS OU DES ÉQUIPEMENTS, AU PROFIT DE TOUTS LES CANNOIS

Mais ce qui va considérablement modifier la configuration de ce quartier, c'est la concrétisation de l'achat par la Ville du terrain appartenant à GDF place du Commandant Maria. Une surface qui représente près de 20 000 m<sup>2</sup> et qui permettra d'achever la transformation qualitative de ce secteur. Si la décision de cette acquisition avait été actée en 2004, la finalisation de cette opération était jusqu'à présent suspendue, GDF refusant de prendre la dépollution du site à sa charge. Les négociations menées depuis deux ans ont permis non seulement de faire accepter ce point à l'entreprise nationale qui devra dépolluer jusqu'à cinq mètres de profondeur, mais aussi de faire baisser de 300 000 euros le prix de vente, alors que le coût du foncier a augmenté depuis de 15 % !

Le devenir du site sera déterminé en concertation directe avec tous les riverains et commerçants du quartier. Plusieurs possibilités existent : logements, hôtels, commerces, parking, jardin public, etc. Enfin, pour clore les projets de 2007 dans ce secteur, la salle des Mutilés, fermée depuis les inondations de 2005, sera entièrement rénovée et deviendra un nouveau lieu de rencontres et de réunions pour la culture comme pour les associations et habitants de Prado-République. Autre quartier qui en 2007 va poursuivre sa mutation profonde : Ranguin. De nouvelles acquisitions de locaux commerciaux par la Ville sont prévues afin d'avoir toutes les cartes en main pour concrétiser les projets visant à dynamiser

et embellir ce secteur. À La Frayère, une liaison entre la partie sud de la résidence Sainte-Jeanne et l'avenue Pierre Poési, sera créée grâce à la réalisation d'un pont. Il permettra le désenclavement de la résidence, qui, par ailleurs, sera transformée en sept îlots résidentiels.

Autres lieux emblématiques de la ville : les marchés. Leur rénovation se poursuivra cette année avec le début d'une profonde amélioration du marché Gambetta.

### FONCTIONNEMENT : DÉPENSES ET RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2007 s'élèvent à 231 234 314 euros, soit une progression de 4,35 % par rapport à 2006.

Trois sources principales constituent les recettes de la commune : la fiscalité locale, la politique tarifaire des taxes et des services communaux avec une évolution limitée à l'inflation et les subventions obtenues auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Département) dont la somme au bénéfice de Cannes a augmenté de 31,14 % de 2005 à 2006. Sans entrer dans le détail de chaque poste, sachez que les contributions directes, en d'autres termes les recettes des impôts locaux, ont progressé de 4,17 % malgré l'absence, donc, de toute augmentation des taux communaux, grâce aux nouveaux logements et au dynamisme économique. Ceci s'explique, en effet, par l'accroissement du nombre d'habitants

TERRAIN GDF : LES NÉGOCIATIONS MENÉES DEPUIS DEUX ANS ONT PERMIS NON SEULEMENT DE FAIRE ACCEPTER CE POINT À L'ENTREPRISE NATIONALE QUI DEVRA DÉPOLLUER JUSQU'À CINQ MÈTRES DE PROFONDEUR, MAIS AUSSI DE FAIRE BAISSER DE 300 000 EUROS LE PRIX DE VENTE, ALORS QUE LE COÛT DU FONCIER A AUGMENTÉ DEPUIS DE 15 % !

■ Conseil municipal du 18 déc. 2006

### CANNES, ELLES ET EUX

Les Archives communales viennent de publier le premier tome de la collection *Cannes, elles et eux*, mis en page par la Direction des actions de promotion et des relations publiques et constitué de biographies historiques de figures notables du passé de notre ville. Biographies écrites sous la responsabilité des Archives par une trentaine d'érudits locaux qui préparent d'ores et déjà un second tome à la tonalité plus culturelle. Le livre est disponible à la vente aux Archives municipales et sera fin janvier dans les grandes librairies cannoises. Par ailleurs, de nombreuses

archives sont désormais consultables par les Cannois depuis chez eux grâce au site <http://archives.ville-cannes.fr>. Fonds d'archives, iconographie sur le passé cannois, collections de presse, délibérations du conseil municipal et bien d'autres documents sont désormais accessibles par le net. L'internaute peut également commander en ligne une reproduction du document d'archives qui l'intéresse.

### ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE

Pour être en conformité avec la loi Besson qui renforce les obligations des communes envers les gens du voyage, une aire officielle d'accueil sera installée dans le quartier de l'Abadie, à proximité du chemin

de la Plaine de Laval. Elle disposera de quarante emplacements, de locaux administratifs, d'un logement de gardien et d'aménagements extérieurs (éclairage, plantations, aires de jeux, etc.) Le dossier ayant été déposé en préfecture avant la fin de l'année dernière, la Ville bénéficiera de subventions de l'État. Cette aire d'accueil permettra d'éviter et de réprimer le stationnement sauvage des nomades, et de mettre en place un accompagnement socio-éducatif pour une meilleure insertion sociale des familles concernées, notamment grâce à la scolarisation des enfants. Enfin, il y aura également une responsabilisation de ces familles qui devront s'acquitter de l'eau et de l'électricité consommées.

et de nouvelles entreprises sur le sol cannois, signe du dynamisme et de l'attractivité de Cannes. De même, la recette de la taxe de séjour a, elle aussi, progressé de 1,9 %. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent, quant à elles, à 215 584 936 euros. Elles se composent principalement des charges de personnel et d'autres à caractère général qui regroupent l'ensemble des achats de matières et fournitures nécessaires aux services (eau, électricité, carburant, petits équipements...) et les prestations extérieures (assurances, études avant-projet...).

Si le budget 2007 allie ambition et responsabilité, c'est aussi grâce à une gestion dynamique de la dette qu'il le doit. Aujourd'hui, la charge annuelle de cette dette est de 165 447 771 euros. En effet, un important travail de renégociation permet de bénéficier désormais d'un taux moyen de l'encours de la dette en nette diminution, à 3,22 %, ce qui est très faible. Conséquence positive : l'encours net de la dette (hors

opérations Palais des Festivals et des Congrès, remboursées à la Ville, et acquisitions foncières) se stabilise à 157,93 millions d'euros. Et le patrimoine communal est composé aujourd'hui d'un actif net comptable immobilier au 31/12/05 trois fois supérieur à cet encours de la dette. Ce qui démontre la solidité financière et la capacité à rembourser de la Ville, confirmée une nouvelle fois, cette année, par la note "AA" délivrée par le cabinet financier de renommée mondiale Standard and Poor's. Une notation positive extrêmement rare pour une collectivité. Grâce à cela et à la confiance qu'elle suscite sur le marché boursier, une nouvelle émission obligataire de quinze millions d'euros sur dix ans au taux très avantageux de 3,4 % a été réalisée, la banque choisie prenant même en charge la plupart des frais liés à l'émission et à sa cotation. La gestion optimale de la dette a donc contribué à doter la Ville de moyens financiers pour réaliser une politique ambitieuse d'investissement tout en respectant les grands équilibres financiers.

■ Conseil municipal du 18 décembre 2006

### UNE TOUTE NOUVELLE ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Datant des années soixante, le groupe scolaire Marcel Pagnol n'est plus adapté ni aux conditions d'enseignement d'aujourd'hui, ni aux exigences de sécurité en vigueur. Sans compter que l'accroissement de la population à Bocca Nord depuis plus de quarante ans a rendu sa capacité d'accueil insuffisante. Trop de contraintes ayant été recensées pour se satisfaire d'une simple réhabilitation, il sera donc entièrement reconstruit. Après un concours d'architecture pour lequel près de soixante dossiers avaient été déposés, le choix de la municipalité s'est porté sur le projet très qualitatif du cabinet Mascherpa Architectes. Le groupe scolaire Marcel Pagnol comportera ainsi 22 classes (7 maternelles, 15 élémentaires), un gymnase ouvert au public extérieur et notamment aux associations et un parking de cinquante places pour le personnel. Esthétiquement, l'école aura un aspect très contemporain et lumineux avec la présence de plusieurs jardins aromatiques, de verrières

couvrant les différents passages, d'un atrium, etc. Durant le chantier, des modulaires seront installés afin que les élèves puissent continuer leur scolarité sur le même lieu.

Les travaux débiteront début 2008 pour se terminer 26 mois plus tard, à la rentrée 2010.

L'école Metz-Vagliano sera, elle aussi, largement réhabilitée afin de pallier la vétusté des bâtiments et ses dimensions désormais insuffisantes. Un concours d'architecture a été lancé pour ce projet.

À l'école Méro, c'est à l'insertion des élèves handicapés que sera donnée la priorité cette année avec des travaux d'accessibilité et la rénovation du réfectoire. Bocca Parc bénéficiera, quant à elle, du Plan vert avec la création de 220 m<sup>2</sup> de pelouse et la plantation d'une trentaine d'arbres. Il en sera de même pour l'école Macé qui sera rendue plus verte grâce à la mise en place de balconnières, jardinières et plantes grimpantes.

Enfin, aux Broussailles, une classe supplémentaire sera créée.

■ Conseils municipaux des 23 oct. et 18 déc. 2006

LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET LA CAPACITÉ À REMBOURSER DE LA VILLE A ÉTÉ CONFIRMÉE, UNE NOUVELLE FOIS, CETTE ANNÉE, PAR LA NOTE "AA" DÉLIVRÉE PAR LE CABINET FINANCIER DE RENOMMÉE MONDIALE STANDARD AND POOR'S. UNE NOTATION EXTRÊMEMENT RARE POUR UNE COLLECTIVITÉ

LE GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL COMPORTERA 22 CLASSES (7 MATERNELLES, 15 ÉLÉMENTAIRES). ESTHÉTIQUEMENT, L'ÉCOLE AURA UN ASPECT TRÈS CONTEMPORAIN ET LUMINEUX

## DES PLAGES TOUJOURS MIEUX PRÉSERVÉES

Les plages, qui sont un élément capital du cadre de vie et de l'économie cannoise, proposent à ceux qui les fréquentent, Cannois et touristes, un panorama à nul autre équivalent. Mais le plaisir d'y prendre le soleil vient aussi de la qualité de leur sable.

Comme vous le savez peut-être, les plages de La Croisette sont artificielles. Les premiers apports en sable datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De 1960 à 1963, lors de l'élargissement du boulevard, ce sont des volumes de sable de l'ordre de 70 000 mètres cubes qui ont été déversés. Mais la plage subit des érosions de deux types : saisonnières avec une évolution due à la houle et accidentelles lors de tempêtes

qui occasionnent, de surcroît, des dégâts importants pour les établissements balnéaires.

Une butée de pied constituée de sacs de sable avait été réalisée pour freiner cette érosion mais cela ne s'est pas avéré suffisant. C'est pourquoi, toujours à la recherche de solutions innovantes, une société spécialisée a été sollicitée pour la construction d'un ouvrage sous-marin qui permettra de tenir le pied de talus et donc le sable.

Par ailleurs, le réensablement annuel des plages par l'exploitation de gisements immergés se poursuivra cette année avec 80 000 nouvelles tonnes obtenues par ce procédé dont la réussite économique et technique est totale.

■ Conseil municipal du 23 octobre 2006

LE RÉENSABLEMENT ANNUEL DES PLAGES PAR L'EXPLOITATION DE GISEMENTS IMMERGÉS SE POURSUIVRA CETTE ANNÉE AVEC 80 000 NOUVELLES TONNES OBTENUES

## 60 ANS DE CINÉMA

Le Festival de Cannes constitue la première manifestation culturelle au monde et ne peut être comparé en termes d'intérêt public et médiatique qu'à des manifestations sportives telles que les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football. Cannes doit une grande part de sa renommée mondiale et des retombées économiques comme sociales qui en découlent à cet événement qui fêtera cette année sa soixantième édition. C'est donc, en toute logique, que la municipalité a choisi de célébrer ces 60 ans de mariage. De nombreuses manifestations destinées aux Cannois rythmeront tout au long de l'année la marche événementielle cannoise, avec pour points communs : leur gratuité et la volonté de placer les habitants au centre de la fête. Les Cannois qui, pendant plus de cinquante ans, ont été les principaux témoins et soutiens de cette manifestation à défaut d'en être toujours des invités. Sans entrer dans le détail exhaustif des festivités prévues – vous en serez informés

par ailleurs –, sachez d'ores et déjà que chaque mois seront projetés dans les salles municipales cinq ans de Palmes d'or ou de films primés depuis la création du Festival. En outre, huit projections se dérouleront au Grand auditorium du Palais des Festivals et des Congrès avec montées des marches sur le célèbre tapis rouge, en présence de personnalités du cinéma. Auront également lieu des expositions photographiques et deux concerts de l'ORCPACA sur les plus belles musiques de films sans oublier l'événement que représente l'exposition de Robert Combas.

De plus, les manifestations traditionnelles bien connues des Cannois telles Cannes Polar ou les Rencontres Cinématographiques de Cannes seront respectivement centrées sur les films ayant marqué le Festival et sur ceux traitant du cinéma. Quant aux six grands feux d'artifice du Festival pyrotechnique d'été, ils auront également tous pour thème le cinéma.

■ Conseil municipal du 18 décembre 2006

C'EST DONC, EN TOUTE LOGIQUE, QUE NOUS AVONS CHOISI DE CÉLÉBRER CES 60 ANS DE MARIAGE. DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS DESTINÉES AUX CANNOIS RYTHMERONT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LA MARCHÉ ÉVÈNEMENTIELLE CANNOISE

## La parole à...

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE :  
> "UN CANNOIS POUR CANNES"

### 2007 ANNÉE IMPORTANTE POUR LA FRANCE ET POUR CANNES

Dans l'ensemble des villes et villages de France, 2007 a été salué dans la joie des familles et dans la chaleur de l'amitié. Cette année pourtant, l'arrivée de la nouvelle année s'est faite dans un climat plus grave, plus responsable, plus impatient. Le problème des sans-abri et des mal logés, celui de la précarité, les fêlures de la cohésion sociale, l'augmentation des déficits... sont plus que jamais à l'ordre du jour. Fort heureusement ces problèmes sont présents dans tous les discours des candidats, comme ils le seront demain dans ceux des candidats qui ont l'ambition de gérer nos villes, nos départements et nos régions. Ces élections, de la plus prestigieuse à la plus modeste vont occuper nos esprits, aiguïser le sens critique de tous les Français, créer et alimenter des débats aussi vifs que nécessaires.

Les Français souhaitent ardemment qu'il en sorte

une nouvelle façon de faire de la politique, une écoute réelle de leurs besoins et de leurs aspirations. Les candidats ne s'y trompent pas, leurs déclarations les engagent à rompre avec ce qui a été, de faire mieux que ce qui a été fait. Ces promesses de changement, les Français ont besoin d'y croire et encore plus qu'elles se réalisent. Faisons en sorte qu'ils ne soient pas déçus.

À Cannes, comme partout, les réalisations les plus importantes (nécessaires, indispensables...) perdent de leur valeur si elles ne sont pas clairement expliquées et acceptées par les citoyens.

À tous, recevez au nom de notre groupe, nos meilleurs vœux pour cette "année importante".

**Le conseiller municipal  
représentant le groupe**

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE :  
> "GAUCHE PLURIELLE ET LES VERTS"

Nos meilleurs vœux à tous avec une attention particulière envers les plus fragilisés : les mal logés et les SDF. Nous nous félicitons que l'association "Les enfants de Don Quichotte" ait réussi à mobiliser l'opinion des français sur le droit au logement pendant les fêtes de fin d'année au point que le président de la République, Jacques Chirac demande au gouvernement, la mise en place « d'un droit au logement opposable. »

Encore faut-il pour rendre cette loi réalisable avoir des logements disponibles pour que les pouvoirs publics (de l'Etat à la commune) puissent les proposer aux ayants droit.

#### **Cannes en question :**

Alors que la loi oblige les communes à construire 20% de logements sociaux, toutes les grandes villes du département sont hors la loi avec en moyenne 8%. Certes, Cannes se targue d'être la bonne élève avec 14%, mais ce chiffre se calcule sans les résidences secondaires (près de 40%, soit le double de la moyenne départementale) !

#### **Une autre idée de Cannes :**

Déjà dans "Expression" n°7 de novembre 2004 nous demandions « *que les deux grandes réserves foncières dont dispose la ville : l'espace EDF place du Cdt Maria et les ateliers municipaux place St-Louis soient réservées à la construction de logements sociaux.* »  
Au dernier conseil municipal, nous avons proposé : « *M. Brochand, osez le logement social, vous en avez les moyens et il n'y a pas de risque de se faire envahir par les HLM, ils représentent 8% du total des logements cannois. Voici deux propositions concrètes : confiez les réserves foncières à l'Office public HLM et utilisez exceptionnellement le prélèvement municipal sur le produit des jeux (des trois casinos) soit près de 13 M€ en 2006 pour aider à la construction des logements.* »

Car une autre idée de Cannes, c'est aussi, une autre répartition des richesses communales pour construire une ville plus solidaire. Bonne année à tous !

**Les conseillers municipaux PS, PC et Verts**

## La parole à...

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE :  
> "ALLEZ CANNES ! ALBERT PEYRON"

### Chers amis Cannois,

Nous voici déjà en 2007. J'espère que l'année nouvelle apportera, à vous même, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, la santé, la paix du cœur et de l'esprit et la prospérité. L'année 2006 s'est terminée sur le vote du budget 2007. Ce fut une séance emblématique de la dérive qui peut se produire dans le style de conduite de l'action municipale après six années de pouvoir local sans partage. Le vote du budget constitue un moment essentiel de la vie communale. Il doit faire l'objet d'un débat à la fois technique et politique, débat au cours duquel les arguments des dirigeants en place et ceux de l'opposition doivent être confrontés avec le sérieux et la courtoisie de mise dans un débat public. On constatera, d'abord, que la présentation des comptes a été artificieusement mêlée à 79 autres délibérations, ce qui n'en facilitait pas l'examen. Leur exposé, parfaitement ordonné par le maire et son premier adjoint, avec projections et graphiques explicatifs, accompagnés de commentaires parfaitement élogieux (évidemment !) a occupé la plus grande partie du temps qui pouvait être raisonnablement consacré à cette séance. Ces exposés ont été écoutés avec la plus grande attention et dans le plus grand silence.

Mais quand les groupes d'opposition ont voulu prendre la parole, leurs interventions ont été hachées d'interruptions et

de sarcasmes, au point que j'ai personnellement pris acte de la situation en repliant mes affaires et en quittant la séance pour ne revenir qu'au moment du vote.

En ce qui concerne le budget voté, il est dans la ligne des précédents :

- Il consacre le maintien de la pression fiscale locale à un très haut niveau national.

- Les dépenses de fonctionnement sont à peine contenues alors que nous avions la promesse qu'elles seraient diminuées.

- La variable d'ajustement des dépenses d'investissement reste l'emprunt qui va encore augmenter en raison des dispendieux projets en cours de réalisation.

- Projets dont l'ampleur dépasse la faculté contributive d'une ville de 70 000 habitants.

Mais l'important, c'est que nous nous trouvons à la veille d'un tournant politique qui va peut-être conditionner notre avenir et celui de nos enfants.

Le gouvernement actuel ne maîtrise plus les problèmes et semble vouloir nous refaire le coup de « la fracture sociale » de l'année 1995. Gardez confiance, chers amis et à bientôt.

**Le conseiller municipal  
représentant le groupe**

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE :  
> "ENSEMBLE POUR CANNES"

Le débat d'orientation budgétaire du 27 novembre et le vote du budget primitif du 18 décembre ont donné lieu à des discussions plus longues qu'à l'habitude, contrairement aux séances des années précédentes ; cela annonce une année électorale et je souhaite seulement que les débats d'idées à venir restent dans le cadre de la bienséance démocratique.

Pour ma part je continue à travailler dans les différentes commissions et n'attends pas forcément la séance du conseil municipal pour m'exprimer, avec pour seul objectif, l'intérêt des Cannoises et des Cannois et c'est la plupart du temps en toute objectivité et honnêteté, sans entrer dans une opposition systématique qui serait à mon sens nuisible et sans intérêt pour notre belle ville.

67 % des actions annoncées ont été réalisées, ce qui est remarquable. Nous y avons souscrit favorablement pour la plupart, en toute logique puisque beaucoup de ces actions figuraient dans notre programme.

Les réalisations de 2006 ont été nombreuses : 3 000 mètres d'espace supplémentaire au palais, 18 kilomètres de voirie réalisés, création de carrefours giratoires, Cannes ville jardin au port Canto, sur les plages du bd du Midi-Louise Moreau, aux entrées d'écoles, le respect de la charte de l'environnement, l'extension de l'usine d'eau potable de l'Apié, qui a permis de doubler la production d'eau potable, la lutte contre les vacances de logements, la création de 391 places de parkings aux Suquet-Forville, Diabolik'a, Prado, la Verrerie, le centre multi-accueil des P'tits mousses, la médiathèque de l'Espace Ranguin, le Plan lumière pour ne citer que les plus importants. Ceci est visible et concret.

Je profite du début d'année 2007 pour souhaiter à toutes les Cannoises et à tous les Cannois une bonne et heureuse Année et surtout une bonne Santé.

**Le conseiller municipal  
représentant le groupe**